



Une Equipe Dans l'Action et Dans l'Info: Retour sur les points demandés à l'ordre du jour

Chères et chers collègues,

La dernière réunion du CSE s'est tenue le jeudi 17 juillet dernier.

Les membres de **l'Equipe Dans l'Action CGT-FO** se sont engagés à vous communiquer en toute transparence les points demandés à être portés à l'ordre du jour de nos réunions. Il nous semble donc nécessaire de vous tenir informés des points qui ont été retenus par le secrétaire et la direction, et a fortiori des points non retenus, nous empêchant toute discussion de ces sujets.

■ Points retenus

- Modification des règles ASC existantes
- Point sur la campagne ANCV 2025
- Point sur l'ouverture des PMCE 2025
- Résultat du sondage de satisfaction employés Speakup

■ Points non retenus

- Vote du Budget du CSE (ASC et AEP (fonctionnement))
- Assignation en justice des membres du CSE par la direction sous le RG provisoire : 25/A2749
 - Vote pour la prise en charge des frais inhérents à cette assignation pour chaque membre
- Vote pour l'augmentation annuelle de la salariée du CSE
- Vote d'une enveloppe ASC pour les sorties et activités collectives 2025 de 32k€ :
 - Afterworks : 8000€ pour Suresnes et 3000€ pour Valence (un par mois à partir de Sept)
 - Sorties collectives (soirées / journées à thème) : 16000€ répartis selon les critères habituels entre Suresnes et Valence
 - Théâtres et spectacles : 3000€ répartis selon les critères habituels entre Suresnes et Valence)
 - Vote d'une enveloppe ASC de 2000€ pour le match PSG-Anger le 24 Aout 2025
- Vote d'une enveloppe ASC pour la billetterie de 30k€ (Cinéma, Parcs, piscine individuelle, également répartie vers les sites selon les mêmes critères)
- Point sur la mise en vente des places du PSG
- Point sur l'assistance juridique des salariés votée en avril 2024 à la majorité
- Point sur l'utilisation et consultation du mail de la salariée du CSE par des membres non autorisés par un vote en CSE
- Point sur le fonctionnement de la trésorerie du CSE
- Vote pour l'attribution d'une prime pour l'assistante du CSE pour l'année 2023 (1 mois de salaire brut)
- Point sur les formations des élus et membres ASC sur le logiciel de gestion et site internet suite au vote de 5000€ en mars 2024
- Fonctionnement des ASC et de la commission : distribution des ANCV, billetterie, permanences et proposition d'agenda des réunions ASC
- Point suite au RDV avec l'inspection du travail concernant l'intitulé du point mis au vote : **"Vote relatif à la diffusion des bandes sonores des réunions du CSE à l'ensemble des élus du CSE ainsi qu'à des personnes extérieures à l'entreprise"**
- Vote pour la désignation d'un cabinet d'expertise pour accompagner le CSE dans le projet de déménagement du siège social des sociétés composant l'UES Ingenico (Suresnes)
 - Vote pour la désignation de Sextant
 - Vote pour la désignation de Tandem Expertise

- **Points inscrits à l'ODJ mais non abordés, nous demanderons à ce qu'ils soient adressés le mois prochain (voir communication du 10 juillet 2025)**

- Point sur le Travail du dimanche sur H1 :
- Informations trimestrielles – 2ème trimestre 2025 - au sens de l'article L. 2312-69 et suivants :
- Information sur les ruptures technologiques et risques géopolitiques
- Trésorerie / Dettes d'INGENICO
- Présentation bilan des ASC et point sur l'inventaire des stocks
- Information du CSE sur l'application de l'accord senior en 2025

Focus sur les points importants :

- **Mise à jour des règles ASC existantes:** vos élus de **L'Equipe Dans l'Action CGT-FO** ont longuement travaillé en amont sur le document proposé par le trésorier puis ont échangé pendant 4 heures avec les membres du CSE présents en réunion préparatoire. Cette mise à jour s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue et n'est pas impérative pour la distribution des prestations 2025 déjà prévues dans les règles votées le 19 juin 2025.
- **Point sur la campagne ANCV 2025:** Les règles d'attribution des ASC ayant été votées à l'unanimité en juin dernier, Les ANCV auraient dûs vous être distribués. Le blocage de cette distribution n'étant pas justifié, nous avons demandé qu'un point soit ajouté en séance à l'ODJ afin de permettre le lancement de la campagne ANCV 2025 d'ici le mois d'août: Seuls vos élus de **L'Equipe Dans l'Action CGT-FO** ont voté POUR. Les autres élus s'étant abstenus, l'ajout du vote a donc été rejeté et nous le regrettons fortement. A ce jour, vous êtes toujours privés de ce qui vous est dû (est. 310 000€)
- **Point sur l'ouverture des PMCE 2025:** les règles d'attribution des ASC ayant été votées à l'unanimité en juin dernier, nous ne comprenons pas ce qui empêche de charger vos PMCE. A ce jour, vous êtes toujours privés de ce qui vous est dû (est. 320 000€) . Tout comme vous, nos demandes restent sans réponse et le blocage perdure.
- **Non validation du PV de CSE du 25 Avril 2024:** Lors de cette réunion, **L'Equipe Dans l'Action CGT-FO** avait lu une motion adoptée à la majorité (non retranscrite dans l'essentiel ...) constatant déjà une dérive dans le fonctionnement du CSE (points déjà non mis à l'ODJ). Nous avons aussi évoqué l'enveloppe exceptionnelle de 350 000€ que vous n'avez obtenue qu'en Mars 2025 et fait voter à la majorité l'assistance juridique aux salariés dont vous êtes privés. Vos élus d'**Une Equipe Dans l'action CGT-FO** ont voté POUR la validation du PV. Les autres élus s'étant abstenus (même le secrétaire qui a pourtant rédigé ce PV...), vous ne pourrez pas en prendre connaissance et vous rendre compte de ce qu'il se passe vraiment en réunion de CSE depuis 18 mois. D'autres sujets ont été abordés lors de ce CSE : Sa non validation va contre l'intérêt des salariés et il est crucial qu'il soit validé si nous voulons faire valoir nos droits.

L'Equipe Dans l'Action CGT-FO continuera de vous informer et s'efforcera de mener à bien la mission que vous lui avez confiée : défendre vos droits et vos intérêts.

NB: ces points listés ne sont pas confidentiels

Santé, qualité de vie au travail, rémunération, emplois, développement durable:

Une Equipe Dans l'Action CGT-FO
défend vos intérêts de façon indépendante

Manelle MERHOM, Benoît BROSSE, Laure BROEGG, Eric PHILIBERT, Naima OULD, Frédéric CHEVALIER, Marie DEWIDHEM, Sébastien MARTEAU, Gwennola BLOT, KERVRAN, Marc DELORME, Sophia BEDOUI, Amine RIDENE, Fouad NAJI, Arnaud LUCIEN, Grégory JEAN, Hatim-Pierre FAZILEABASSE, Yann LEVENEZ, Vincent CLARO, Christophe AUFFRAY, Isabelle MEYER, Frédéric NGUYEN



*Notre but reste inchangé : défendre vos intérêts.
Contactez-nous : syndicats.ingenico.cgt.fo@gmail.com*

Pour toute information complémentaire, connectez-vous sur :
<https://www.equipedanslaction.fr>